



Saisie sur honoraires agent commercial indépendant

Par Rico29

Bonjour, Merci de vos réponses, je suis agent immobilier indépendant inscrit auprès du tribunal de commerce rattaché à une agence immobilière pour des raisons de cartes professionnelles et assurances, reversant un pourcentage sur mes commissions. Une vente doit prochainement avoir lieu, mais le responsable d'agence a reçu une relation avec une reconnaissance de dette me concernant, celui vient de m'avertir qu'il versera la somme noter dans cette reconnaissance de dette ,et ceci sans jugement sans acte exécutoire et sans mon consentement, est ce légal sachant que je suis totalement indépendant par rapport à cette agence ,je ne suis en aucun cas salarié de celle ci .
Merci pour vos réponses